

UFR ALLSH

*Aix-Marseille Université - Site SCHUMAN
29 avenue R. Schuman - 13621 Aix-en-Provence*

Département Arts
Secteur Cinéma

Licence Arts du spectacle

2ème année

Responsable : Marie Rebecchi
marie.rebecchi@univ-amu.fr

Année universitaire 2020-2021

*Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée,
où elles vous seront indiquées de manière définitive.*

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

coordonnées du département :

UFR ALLSH, Département Arts
Secteur Cinéma - audiovisuel
Aix-Marseille Université, Centre d'Aix
29, Avenue Robert Schuman
13621 Aix - en - Provence cedex 1
Téléphone standard : 04 13 55 30 30

Secrétariat du département :

Catherine BERNARD-BERENGER, bureau **D201**
Permanence téléphonique : 04 13 55 35 45
Site Web du département : <http://allsh.univ-amu.fr/lettres-arts/pole>
E-mail : catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

Inscriptions administratives et Inscriptions pédagogiques :

S'adresser à votre scolarité **bureau 6** au sein de la **Division de l'étudiant – 29, avenue Robert Schuman.**

Equipe enseignante :

Bureau D423
Consultez les **horaires de permanences**
Tel : 04 13 55 35 49
Fax : 04 13 55 35 35

Pôle technique :

Quentin Rameau, Responsable technique du secteur cinéma.

pôle technique sur Aix-en-Provence, Campus Schuman, salle A101, salles de montage A102/A102bis
pôle technique sur Marseille : site de St Charles, bâtiment Yves Mathieu

Permanence téléphonique : 04 13 55 35 42
E-mail : quentin.rameau@univ-amu.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La visée globale de la mention Arts du spectacle est de donner une formation articulant théorie, pratique et connaissance du milieu professionnel dans les arts de la scène et de la production cinématographique et audiovisuelle : une réflexion sur l'art (la scène, le texte, l'acteur, l'image, le documentaire..) nouée à une implication dans l'art, dans la prise en compte de la réalité des métiers de ce champ.

L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de cette mention de licence dont l'objectif principal est de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques concernant les arts du spectacle afin de savoir les articuler à la construction d'un projet professionnel.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma
- d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique
- d'enseignements de culture générale en Arts du spectacle, Lettres et Musicologie

Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre trois parcours :

- Parcours 1 « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »
- Parcours 2 « Arts de la scène »

OBJECTIFS ET CONCEPTION du parcours « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »

Il s'agit d'une formation à l'analyse critique des discours audiovisuels et à la réalisation audiovisuelle (cinéma, vidéo etc.).

Parce que la critique des formes existantes est au cœur de toute pratique consciente, parce que la critique et la création ne s'excluent pas, bien au contraire, notre enseignement cherche à maintenir un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création.

De même il nous semble obligatoire d'explorer dans la mesure de nos moyens, la totalité du champ des productions et des réalisations audiovisuelles. L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de notre conception de l'apprentissage.

L'analyse filmique dans ses aspects esthétiques, théoriques, historiques et sociologiques est une des dimensions fondamentales de notre enseignement. Il s'agit de mettre à la question et au travail la totalité du champ audiovisuel (cinéma, vidéo, multimédia).

La pratique ne sera pas détachée de l'esprit critique mais tissée avec celui-ci, son apprentissage alternera ateliers en groupe, perfectionnement technique, réalisations individuelles et stages.

INFORMATIONS GENERALES

Le secteur cinéma et audiovisuel appartient au Département "Arts". Ce département appartient à l'**UFR** (Unité de Formation et de Recherche) **ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines). Le secteur cinéma délivre des enseignements en premier, deuxième et troisième cycle. Il propose en premier cycle des enseignements dans la mention Arts du spectacle. À partir du semestre 5 de LICENCE, il propose une formation spécialisée en études cinématographiques, permettant ensuite une orientation vers le Master Cinéma-Audiovisuel (et en particulier vers les parcours « Ecritures critiques, recherche et didactique de l'image » ou « Ecritures documentaires, recherche et création ») et vers le doctorat Lettres et Arts.

Présentation de l'équipe enseignante

Pascal Cesaro, Maître de Conférences, pascal.cesaro@univ-amu.fr
Co responsable de la mention de Master Cinéma-Audiovisuel.

Jean-Michel Durafour, Professeur des universités, jean-michel.durafour@univ-amu.fr
Directeur du Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA). Responsable du Master Ecritures Critiques.

Jean-Michel Perez, Maître de Conférences Associé, réalisateur, jea-michel.perez@univ-amu.fr
Responsable de la première année du Master Ecritures Documentaires.

Guy Lambert, Maître de Conférences, guy.lambert@univ-amu.fr
Référént des stages. Responsable de la L3 Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel.
Responsable de la première année du Master Ecritures Critiques.

Thierry Millet, Maître de Conférences, (habilité à diriger des recherches) thierry.millet@univ-amu.fr

Marie Rebecchi, Maître de conférences, marie.rebecchi@univ-amu.fr
Responsable de la L2 Arts du spectacle

Caroline Renard, Maître de conférences, caroline.renard@univ-amu.fr
Directrice du département Arts. Responsable de la licence Arts du spectacle.

Thierry Roche, Professeur des universités, thierry.roche@univ-amu.fr
Responsable du secteur cinéma. Responsable du Master Ecritures Documentaires.

Les permanences des enseignants ont lieu au bureau D423 sur rendez-vous.

- Chaque enseignant peut être contacté directement pour des rendez-vous personnels.

Principaux intervenants en Licence : **Laetitia Agostini**, réalisatrice, **Fulvia Alberti**, Réalisatrice. **Maryline Alligier**, enseignante lycée Cézanne ; **Irène Camargo de Staal** scénariste. **Jean-Luc Chaperon**, réalisateur ; **Christine Douce**, conservatrice S.C.D. (Bibliothèque Universitaire) ; **Olivier Levallois**, scénariste. **Séverine Mathieu**, scénariste et réalisatrice ; **Marie Mandy**, réalisatrice. **Katia Saleh**, productrice.

Votre adresse mail

L'Université met à votre disposition une adresse mail qui se présente ainsi : prenom.nom@etu.univ-amu.fr
Elle met également à votre disposition des ordinateurs à l'entrée de la Bibliothèque Universitaire (BU). **Il est de votre responsabilité d'activer votre adresse mail et de vous familiariser avec les installations mises à votre disposition** : elles permettent l'accès à Internet, à votre boîte mail ainsi qu'au système Gigue/Moodle.

Vous pouvez bien sûr utiliser votre ordinateur personnel et votre adresse mail privée. Cependant, l'adresse fournie par l'université s'avère obligatoire : vous en aurez besoin pour accéder à l'ENT pour les conventions de stage et l'accès à vos relevés de notes.

Calendrier de l'année universitaire

Prérentrée L2 : vendredi 4 septembre 2020 – 9h-12h30 **amphi 4**

Début des cours : Lundi 07 septembre 2020

Calendrier des congés officiels

Toussaint : Du 26 octobre au 31 octobre 2020 inclus

Noël : Du 21 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus

Hiver : Du 22 février au 27 février 2021 inclus

1^{er} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 7 septembre au 5 décembre 2020 inclus

EXAMENS : Semaine de révision : du 7 au 12 décembre

Première session : Du 14 décembre 2020 au 19 décembre 2020, puis du 4 au 9 janvier 2021

Date limite de remise des travaux : 4 janvier 2021

2^{ème} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 11 janvier au 10 avril 2021 inclus

EXAMENS : Semaine de révision du 12 au 17 avril inclus

Première session : Du 19 avril au 1er mai 2021

Date limite de remise des travaux (rapports) : 2 mai 2021

deuxième session - 1^{er} et 2^{ème} semestres

(rattrapages) : Du 14 au 26 juin 2021

Date limite de remise des travaux : 15 juin 2021

Modalités de Contrôle des Connaissances

Dispositions spécifiques à la licence

a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerne.

b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

Modalités de validation

Unité d'enseignement Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement valides, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Semestre La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme .

*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1^e année de licence,

*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2^e année de licence,

*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3^e année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Validation de l'année L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième année de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

Délivrance du DEUG : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence. Absence de note éliminatoire Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : *un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;

*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

RAPPEL

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS L2

Les semestres 3 et 4 comportent des enseignements théoriques et pratiques de base en cinéma et audiovisuel. Ils permettent une évaluation et une harmonisation des niveaux tant techniques que théoriques jugés nécessaires à la poursuite du cursus en études cinématographiques (L3 et Master). Quelques cours en Arts de la scène et en Lettres modernes viennent compléter la formation.

SEMESTRE 3			
Code	Intitulé	Volume horaire	ECTS
HOP3U01	Orientation, projet professionnel et numérique 1	24 h	3
HPI3U02	Cinéma et sciences humaines 1	36h	6
HPI3U03	Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 2		6
	HPI302A Histoire du cinéma 2	27h	
	HPI302B Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 2	20h	
HBM3U09	Adaptation cinématographique	24 CM + 24 TD	6
HPI3X03	Choix d'1 UE en Lettres ou Théâtre 1		6
	HBM3U02 Lettres modernes : Questions de genre		6
	HBM302A Questions de genre A – CM	12hCM	
	HBM302B Questions de genre B – TD	18hCM + 18hTD	
	HDT3U01 Théâtre : Théâtre et sciences humaines		6
	HDT301A Histoire de l'espace scénique – CM	18h	
	HDT301B Théâtre et philosophie – CM	18h	
	HPI3U05 Cinéma : Initiation Théories du cinéma 1		6
	HPI305A Théorie du cinéma 1 CM	12h	
	HPI305B Lecture de textes 1 TD	18h	
HPI3X04	UE générique Langue vivante étrangère S3	30h	3

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 3

HOP301A	Orientation, projet professionnel et numérique 1	6 crédits
---------	--	-----------

L'UE OPN est un enseignement à l'attention de tous les étudiants de L2. Elle se compose d'une partie sur l'Orientation et le Projet (OP) et d'une partie sur le numérique (N). L'objectif est de **mettre en relation des compétences numériques et le projet professionnel**.

Concernant la partie OP, c'est un enseignement obligatoire assuré uniquement sous forme de travaux dirigés. Des professionnels de l'orientation et de l'accompagnement au projet animent ces séances dans un cadre respectueux de la confidentialité.

Cette partie vise à accompagner l'étudiant dans la réflexion et la construction de son projet d'orientation et/ou professionnel. Il s'agit d'apporter des outils et contenus méthodologiques de recherche d'informations afin de permettre à l'étudiant d'enrichir ses perspectives d'orientation, de parvenir à élaborer progressivement ses choix d'orientation, de le préparer à la prise de décision, d'analyser ses représentations professionnelles et d'approfondir sa motivation personnelle ainsi que la connaissance de soi. Cela implique une démarche réflexive, le développement d'attitudes critiques vis-à-vis des diverses informations récoltées et l'acquisition de méthodes directement transposables à d'autres situations réelles qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur parcours (recherche de stages ou d'un premier emploi ; préparation de lettres de motivation ; C.V. ; entretiens de motivation / d'embauche).

9 TD suivant une progression temporelle sont prévus : 4 séances au premier semestre et 5 séances au second. L'engagement, l'assiduité ainsi que la participation active au cours des séances sont exigés car nécessaires à une progression dans la réflexion. Les interactions et l'échange avec le groupe de pairs, éléments importants sur lesquels se basent les séances, impliquent que le travail en TD ne peut se faire qu'au sein d'un même groupe tout au long de l'année.

L'étudiant devra donc conserver son inscription Gigue dans le même groupe au semestre 4 (donc avec les mêmes étudiants, le même intervenant sur le même jour et le même créneau).

Cette partie OP fait l'objet d'une évaluation à la fin de chaque semestre.

La partie N a pour objectif de former les étudiants à la recherche numérique rapide et efficace, au traitement de texte, au codage et à la programmation, à la protection et à la sécurité des données et d'acquérir une certification PIX, certifiant des compétences numériques acquises.

Les cours se composent de 16 défis obligatoires à passer sur l'année ; de documents à lire ; de cours obligatoire en présentiel : 1 amphi d'accueil, 1 cours de la BU, 1 cours writer (Inscriptions sur Ametice) ; de Cours facultatif sur demande.

La note finale à cette UE comptera pour 50% partie OP et 50% partie N.

2 groupes seront ouverts en Arts du spectacle pour la partie Orientation et Projet les lundis de 17h00 à 19h00.
4 séances sont prévues au semestre 3 : les lundis 28/09 ; 12/10 ; 9/11 ; 23/11, de 17h00 à 19h00 pour les 2 groupes (groupe 30 : salle B116 ; groupe 31 : salle B114)

Evaluation de l'EC : session 1 et session 2 : examen et participation (50% de l'UE)

HPI3U01, Cinéma et Sciences humaines 1

Villes et cinéma **Caroline Renard et Thierry Roche**

Le mardi de 13h30 à 17h30

Les 8, 15, 22 et 29 septembre, 6, 13 et 20 octobre, 3, 10 et 24 novembre

En coopération avec l'**Institut de l'Image. Salle Armand Lunel**

www.institut-image.org 8, rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26 81 82

À travers une sélection de dix films, documentaires et de fictions, nous interrogerons la relation qu'un ou une cinéaste développe avec une ville, un paysage, un territoire singulier. Dans le monde contemporain, la ville ou le paysage ne peuvent plus être saisis d'un seul regard. Chaque cinéaste invente des entités spatiales et temporelles distinctes qui sont à la fois l'expression d'une réalité vécue et d'un imaginaire projeté. De Cadenet à Helsinki, en passant par Téhéran, Berlin ou les plaines de l'Oregon, nous verrons comment le travail formel de quelques cinéastes (Jean-Daniel Pollet, Alain Guiraudie, les frères Dardenne, Kelly Reichardt, Aki Kaurismäki...) signifie un certain rapport de la société et du territoire. Ce voyage singulier sera également l'occasion de questionner la manière dont les sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, sociologie...) aident à éclairer les films et à mieux saisir les enjeux cinématographiques.

La programmation complète sera indiquée sur le site internet de l'Institut de l'image :

www.institut-image.org

Bibliographie.

Irène Bessière (dir.) *Ville et cinéma, espace de projection, espaces urbains*, Revue Théorème, Presse Sorbonne nouvelle, 2016

Thierry Jousse et Thierry Paquot, dir. *La ville au cinéma*, éd Cahiers du cinéma, 2005

Évaluation de l'UE : Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h / Session 2 : Rapport

Suivre les deux enseignements suivants :

1/ HPI302A, Histoire du cinéma 2

« *Le néoréalisme* »

Le lundi, 10h-13h, total 18h, à partir du lundi 14 septembre

Marie Rebecchi

Amphi 4

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que le pays est dévasté politiquement et économiquement, l'Italie invente une nouvelle manière de filmer le monde : le néoréalisme. Plus que d'un mouvement ou d'une école nous parlerons d'un moment initié par quelques cinéastes aux intentions et manière d'opérer distinctes. Un moment qui s'estompéra presque naturellement et assez rapidement tout en

laissant une trace indélébile concernant notre relation filmique au réel. Nous nous proposerons à travers ce cours d'analyser l'origine du néoréalisme et surtout la manière dont il a innervé une part importante du cinéma à venir, en Italie et dans le monde, en fiction et en documentaire.

Evaluation de l'UE: Session 1 : contrôle terminal, écrit 3 h / Session 2 : Rapport

2/ HPI302B , Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 2

Initiation aux techniques d'écriture de scénario, de tournage et de montage vidéographique à partir d'exercices.

Choisir 1 groupe parmi les 4 proposés : Le jeudi (2 groupes) ou vendredi (2 groupes)

Répartition en 4 groupes (de 15 à 20 étudiants maximum) au choix

Inscription Apogée obligatoire

Groupe 1 : Atelier création digitale : Sensibilisation à la web-série, Katia Saleh salle A223

Jeudi de 13h30 à 16h30, les jeudi 1^{er}, 8 et 15 oct, 5 et 19 nov, 3 décembre

L'objectif principal de cet atelier "Web série" est d'explorer des productions web récentes et de découvrir des outils de fabrication permettant aux étudiants de conceptualiser leurs propres idées et de les développer pour un format digital. Au cours du premier semestre, nous travaillerons sur les caractéristiques narratives et techniques de ce format afin de mettre en place des projets de web-série collectives.

Groupe 2 : Atelier Écriture du scénario, Olivier Levallois salle A110

Vendredi de 13h à 17h - (6 séances de 4h)

Les 9, 16 et 23 octobre et 6, 13 et 20 novembre

Pratique de la dramaturgie

La dramaturgie est l'art d'inventer et de construire des histoires. Autrement dit, la maîtrise des procédés permettant de captiver l'attention et de susciter l'émotion d'un auditoire. Dans cet atelier nous allons aborder et mettre en pratique par la rédaction d'un court-métrage les spécificités de l'écriture scénaristique : le choix du sujet, la caractérisation, la structure, la symbolique, les dialogues.

Groupe 3 : Atelier : Le film d'archives, l'image d'archive, moteur de récit :

Jeudi de 13h30 à 16h30 heures, les premiers jeudis du semestre Laetitia Agostini **salle D005 le 10/09 puis salle E215**

Le cours abordera toutes les spécificités et les contraintes du film documentaire à base d'images d'archives. Il s'agira de travailler autour de la méthodologie et d'appréhender l'image d'archives non comme illustration de la parole mais comme moteur d'un récit, et d'analyser et d'interpréter les images (le champ et le hors champ, le texte et le contexte). Tout le travail portera autour de la déconstruction de ces images d'archives telles qu'elles sont montées et dans un second temps autour d'une reconstruction de récit. Chaque étudiant travaillera sur la réalisation et le montage de films documentaires ou de courts métrages construits uniquement autour d'images d'archives. Lors du semestre 4, il s'agira cette fois ci de mélanger images tournées avec images d'archives.

Groupe 4 : Atelier Série TV : Fulvia Alberti salle B122

Vendredi de 13h à 17h - (6 séances de 4h)

Les 25 septembre, 2, 16 et 23 octobre, 13 et 27 novembre

À travers quelques études de cas, nous aborderons la construction et la présentation d'un projet de série.

Suivra l'écriture d'un synopsis qui va aboutir au tournage d'une présentation de vos projets ou de plusieurs séquences.

Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Echange International

Evaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu du travail (40% de l'UE)
Session 2 : rapport

Bilan des ateliers : projection des travaux filmiques, photographiques ou sonores durant la réunion bilan de semestre 1

HBM3U09 Adaptation cinématographique

6 crédits

HBM3U09 « Adaptation cinématographique » (6 crédits)

Responsable UE : Jean-Marc Quaranta

Choisir un groupe :

Groupe 1	Mardi 8h-12h – T. Millet – M.Lata salle B202	
Groupe 2	Jeudi 9h-13h – T. Millet – M. Lata salle A223	
Groupe 3	Vendredi 8h-12h salle E225	

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine en groupe

Enseignants : Thierry Millet, Marion Lata

Descriptif de l'UE : Explorant les relations qui existent entre la littérature et le cinéma, ce cours présente les aspects théoriques de l'adaptation cinématographique à partir des rapports entre texte, image et oralité et des théories de l'intertextualité et de l'intermédialité ; il les aborde aussi dans une perspective pratique en s'attachant à réfléchir à la question de la fidélité à l'œuvre adaptée, au rapport entre l'écrit et la parole, l'image, à la place du personnage, à la dramaturgie et même aux écritures de plateau.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : 1 note (coeff.1)

N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Session 2 :

- 1 écrit de 3h (coeff.1)

Evaluation de l'EC : session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu scénario (50% de l'UE)
session 2 : rapport

Il faut choisir une UE entre l'UE de Lettres Modernes "*Questions de genre*" et l'UE de théâtre "*Théâtre et sciences humaines*".

Attention aux dates des ateliers pratiques, pour faire votre choix.

HBM3U02 « *Questions de genres* » (6 crédits)

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine :

- 1h de cours commun
- 3h de cours en groupe

inscription Apogée obligatoire

HBM3U02 « <i>Questions de genres</i> » (6 crédits) Responsable UE : Éric Lecler	
Cours commun : mercredi 14h-16h – E. Lecler et N. D'Orlando : Amphi 6	
+ Choisir un groupe : <i>inscription Apogée obligatoire</i>	
Groupe 1	Jeudi 13h-16h – Crystel Pinçonat : salle E212
Groupe 2	Mercredi 8h-11h – N. D'Orlando : salle E212
Groupe 3	Mercredi 10h-13h – A. Locatelli: salle E102
Groupe 4	Mardi 13h-16h – L. Wajeman : salle E212

Descriptif de l'UE – cours commun (Mercredi 14h-16h par quinzaine) : Ce cours de théorie littéraire porte sur les genres littéraires et sur la signification du genre (pour l'auteur, pour le lecteur, pour la critique). La transmodalisation en particulier (du théâtre en récit, de l'épopée au roman par exemple) fait apparaître les enjeux du choix générique. L'accent est mis sur les implications politiques des genres, dont les théories doivent donc être contextualisées selon les cultures, les Histoires, les langues.

Descriptif des 4 groupes au choix :

inscription Apogée obligatoire

• **Groupe 1 (jeudi 13h-16h) salle E212**

Enseignant : Crystel Pinçonat

«Crime et châtement. Variations génériques»

Comment s'approprier un chef d'œuvre de la littérature mondiale comme *Crime et châtement* (1866) de Dostoïevski ? C'est ce que nous étudierons à travers diverses réécritures et adaptations du roman : réécriture romanesque corrosive de l'Égyptien Albert Cossery qui vide l'intrigue de sa trame policière dans *Mendiants et orgueilleux* (1955), thriller théâtral de Koltès qui crée *Procès ivre* au début des années 70, telles seront – avec l'adaptation cinématographique de Josef von Sternberg de 1935, si nous en avons le temps – quelques-unes des variations auxquelles nous nous intéresserons dans ce cours.

Bibliographie. *Se procurer impérativement les éditions indiquées, pour éviter tout problème de traduction ou de pagination.*

- Dostoïevski, *Crime et châtement*, trad. de Pierre Pascal, Paris, GF-Flammarion
- Albert Cossery, *Mendiants et orgueilleux*, Paris, Joëlle Losfeld, 2013

- Bernard-Marie Koltès, *Procès ivre*, Paris, Minuit, 2001
- Josef von Sternberg, *Crime and Punishment*, 1935, Columbia Classics

• **Groupe 2 (mercredi 8h-11h) salle E212**

Enseignant: Natacha D'Orlando

« **Les métamorphoses de l'écriture de soi : devenirs contemporains du genre autobiographique** »

Lorsque Rousseau conçoit, dans ses *Confessions*, cette « entreprise qui n'eut jamais d'exemple », il prend part à la construction d'une subjectivité occidentale et moderne autour d'un « je » cimenté par l'introspection. Cet ancrage contextuel pose la question des devenirs contemporains du genre : L'autobiographie peut-elle survivre à la mise en crise du sujet moderne par les critiques postmodernes, postcoloniales et/ou féministes ? Quel « je » autobiographique inventer une fois effondrée la fiction d'un sujet stable, capable de se connaître si intimement qu'il peut se raconter fidèlement ? Quelles peuvent être les fonctions contemporaines d'un genre que Gayatri Spivak définit comme « une blessure où le sang de l'histoire ne peut sécher » ? Nous chercherons, lors de ce cours, à analyser les devenirs du genre autobiographique par l'étude comparée de trois œuvres : *L'Amour, la fantasia*, de l'écrivaine algérienne Assia Djébar, *Vivir para contarla*, du colombien Gabriel García Márquez et *The Autobiography of my Mother*, de l'antiguaise Jamaica Kincaid. Au fil de ces séances, nous chercherons à élaborer une définition pratique du genre et de ses différentes ramifications, depuis sa théorisation par Rousseau jusqu'aux usages contemporains de l'autofiction. Nous porterons une attention particulière aux hybridations d'un genre qui s'ouvre aux irruptions du fictif et de l'in vraisemblable, mélange souvenirs personnels et témoignages historiques et tisse une réflexion collective dans les mailles de l'écriture de soi.

Œuvres au programme :

- Assia DJEBAR, *L'Amour, la fantasia*, Paris, Albin Michel, 1995 [1985].
- Gabriel GARCÍA MARQUEZ, *Vivre pour la raconter*, trad. Annie Morvan, Paris, Grasset, 2003 [2002]
- Jamaica KINCAID, *L'Autobiographie de ma mère*, trad. Dominique Letellier, Paris, L'Olivier, 2016 [1996].
- Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, I & II (un exemplier d'extraits choisis sera distribué lors des séances), Paris, Gallimard, coll. « Folio classiques », 2009 [1782 & 1789].

• **Groupe 3 (mercredi 10h-13h) salle E102**

Enseignante : Aude Locatelli

« **Questions de genre : le roman de formation** »

Etude du genre du *Bildungsroman* - ou « roman de formation » - à partir de trois œuvres représentatives de cette catégorie littéraire dans les littératures allemande, française et irlandaise : *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister* de Goethe, qui constitue l'œuvre fondatrice du genre dans les pays germaniques, *Consuelo* de la romancière George Sand et *Portrait de l'artiste en jeune homme* de Joyce. Représentant respectivement une vocation théâtrale, une vocation musicale et une vocation littéraire, ces trois romans permettent de réfléchir à la poétique des genres en abordant notamment la problématique de la formation artistique (corpus disponible en collection « Folio classique »).

Éléments de bibliographie critique :

- Florence Bancaud, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, rééd. A. Colin, 2005.
- Aude Locatelli : *La lyre, la plume et le temps. Figures de musiciens dans le Bildungsroman*, Tübingen, Max Niemeyer, « Communicatio », rééd. de Gruyter, 2010.
- Sophie Rochefort-Guillouet, *Petite anthologie européenne du roman d'apprentissage*, Ellipses, « Résonances », 1995.

• **Groupe 4 (mardi 13h-16h) salle E212**

Enseignante : Lise Wajeman

« **Héroïnes de comédies** »

Qu'est-ce qu'une héroïne de comédie ? Il s'agira dans ce cours de réfléchir à la croisée du genre littéraire et du genre sexuel (« gender »), pour voir comment s'affirme une homologation entre la femme et la comédie, dans ses charmes et ses dangers. Le travail portera sur quatre pièces de théâtre et, si nous en trouvons le temps, s'achèvera avec l'étude du film *Bringing Up Baby* de Howard Hawks (1938).

Bibliographie. Se procurer impérativement les éditions indiquées, pour éviter tout problème de traduction ou de pagination.

- Aristophane, *Lysistrata*, trad. V.-H. Debidour, in Aristophane, *Théâtre complet*, vol. II, Folio classique
- William Shakespeare, *Comme il vous plaira*, trad. J.-M. Desprats, Folio théâtre
- Molière, *L'École des femmes. La Critique de l'École des femmes*, présentation et dossier de Bénédicte Louvat-Molozay, GF
- Carlo Goldoni, *La Locandiera*, trad., notes et présentation de Gérard Luciani, Folio bilingue

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)

N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.

- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

Session 2 :

- 1 écrit de 4h (coeff.2) et 1 oral (coeff.1)

HDT301 « Théâtre et sciences humaines » (6 crédits)

Si vous optez pour l'option Théâtre et sciences humaines vous devez suivre les deux EC de théâtre.

2/ HDT301A HISTOIRE DE L'ESPACE SCÉNIQUE

Mathieu CIPRIANI

Mercredi 11h-13h

Aix, Amphi 7

Les 16/9, 23/9 et 30/9; 07/10, 14/10 et 21/10; 4/11, 18/11 et 25/11

Il s'agit d'élaborer une connaissance générale des questions d'espace théâtral, de décor et de scénographie à travers l'étude de différentes périodes et de différents lieux. Nous verrons comment le traitement de l'espace est à la fois symptôme et construction des enjeux sociaux, esthétiques et politiques de son époque.

Evaluation Session 1 : contrôle continu : écrit de 3h (département) et contrôle terminal : dossier **Session 2 :** contrôle terminal : dossier

2/ HDT301B THÉÂTRE ET PHILOSOPHIE

Mathieu CIPRIANI

Jeu 8h-10h

Aix, salle E209

Les 10/09, 17/09 et 24/09 ; 1/10, 8/10, 15/10 et 22/10 ; 5/11 et 12/11

Le théâtre a entretenu avec la vérité, tout au long de son histoire, une relation d'exclusion et d'intégration, de dialogue en tension permanente entre sa poétique et son éthique : au croisement de ces notions se joue surtout le travail réflexif du théâtre avec lui-même. C'est ainsi sur cette question essentielle que se sont noués nombre de recherches soit cherchant à singulariser l'acte théâtral, soit au contraire désireuses de la voir relier

à d'autres pratiques artistiques. De la vérité comme critère esthétique à la vérité comme repoussoir formel, jusqu'à la vérité comme outil de questionnement à la fois du monde et de l'art, l'enjeu de cette relation permet d'envisager une histoire singulière du théâtre : celle qui articule sa théorie à sa pratique dans les feux croisés du monde. C'est en effet parce qu'elle fait de la poétique une exigence en regard du monde que la notion ne cesse d'être au cœur de la réflexion des théoriciens comme des praticiens, des critiques ou des écrivains.

Evaluation Session 1 : contrôle continu : écrit de 3h (Scolarité)

Session 2 : contrôle terminal : écrit de 3h (Scolarité)

HPI3U05 Cinéma : Initiation Théorie du cinéma 1

Si vous choisissez l'option Cinéma, vous devez suivre le cours magistral et le TD indiqués ci-dessous.

1/ HPI305A CM THEORIE du CINEMA 1

Lundi 13h30-16h30

Salle E007, le 05/10

Marie REBECCHI

Salle B007 le 14.09, E007 les 21 et 28.09,

Cours Magistral, 4 séances de 3h

2/ HPI305B TD LECTURE DE TEXTES 1

Lundi 13h30-16h30

TD, 6 séances de 3h

Thibault GRASSHOFF

Salle E007

Descriptif : À partir d'un corpus rapportable à la théorie et l'esthétique du cinéma, et associant écrits de cinéastes (Epstein), de philosophes et théoriciens (Benjamin, Deleuze), et écrits de critiques (Bazin, Daney), ce cours propose d'aborder la théorie par le biais de quelques propositions essentielles qui seront mises à l'épreuve de films, afin que leur pertinence soit évaluée par rapport à leur efficacité théorique. En suivant la réflexion de Francesco Casetti dans *Les théories du cinéma après 1945* (Colin, 1999), trois grandes façons de penser le cinéma (théories ontologiques, théories méthodologiques et théories du champ), seront prises en compte.

HPI3X08 UE générique Langue vivante S5

3 crédits

Vous devez choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L2 en semestre 3).

Voir l'offre du LANSAD (explication p.29)

Inscription Apogée obligatoire

REUNION BILAN DU SEMESTRE 3, (date à venir) salle ???

Semestre 4

SEMESTRE 4			
Code	Intitulé	Volume horaire	ECTS
HOP4U01	Orientation, projet professionnel et numérique 2 24 h		3
HPI4U01	Esthétique et théorie du cinéma 1 – CM	36h	6
HPI4U02	Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3		6
	HPI402A Histoire du cinéma 3 – CM	18h	
	HPI402B Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 3 - TD	24h	
HPI4X05	Choix d'1 UE en Lettres modernes		6
	HBM4U09 Littérature et arts	24 CM + 24 TD	6
	HBM4U08 Langue et style et pratique de l'oral		6
	HBM4U07 Langue et style : les débuts de récit		6
HPI4X03	Choix d'1 UE en Lettres ou Théâtre 1		6
	HBM4U01 Lettres modernes : Théorie des genres		6
	HBM4U01 A Théorie des genres A – CM	12hCM	
	HBM4U01 B Théorie des genres B – TD	18hCM + 18hTD	
	HDT4U01 Théâtre : Théorie des arts de la scène		6
	HDT401A Dramaturgie 2 – CM	18h	
	HDT401B Etude d'une oeuvre – CM	18h	
	HPI4U06 Initiation Théories du cinéma 2		6
	HPI406A Théorie du cinéma 2 CM	12h	
	HPI406B Lecture de textes 2 TD	18h	
HPI4X04	UE générique Langue vivante étrangère S3	30h	3

HOP4U01	Orientation, projet professionnel et numérique 2	6 crédits
---------	--	-----------

Pour le descriptif se reporter au cours du 1^{er} semestre page 10

5 séances sont prévues au semestre 4 : les lundis 18/01 ; 1/02 ; 15/02 ; 15/03 ; 29/03, de 17h00 à 19h00 pour les 2 groupes (groupe 30 : salle ? ; groupe 31 : salle ?)

HPI4U01	Esthétique et théorie du cinéma 1	6 crédits
---------	-----------------------------------	-----------

HPI4U01 ESTHETIQUE DU CINEMA

Formes de la résistance, résistance des formes filmique Thierry Millet et Jean-Michel Durafour
Le mardi 13h30-17h30

à partir du mardi ? janvier 2021, les ??

En coopération avec l'Institut de l'Image. **Salle Armand Lunel**

www.institut-image.org 8, rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26 81 82

Filmographie :

La liste des films sera précisée lors du premier cours.

Bibliographie :

Evaluation de l'UE : Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h / Session 2 : Rapport

HPI4U02	Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3 6 crédits
---------	--

Suivre les deux enseignements suivants :

1/ HPI402A - HISTOIRE DU CINEMA 3

Le cinéma européen des années 1959-1970

Denis Alcaniz (Sous réserve)

Le lundi matin 9h-12h , 6 séances de 3h, à partir du 13 janvier 2020

Dates sous réserve

Salle ???

La fin des années 1950 voit apparaître une nouvelle génération de cinéastes et de techniciens qui introduit la modernité dans le cinéma. Marquée par les blessures de la seconde guerre mondiale et par le cinéma américain des années 40 et 50 mais ayant aussi en mémoire les mouvements avant gardistes européens des années 20 et 30, il s'agit d'une génération qui veut se libérer de la précédente, trouver son propre langage, provoquer, contredire, s'amuser, inventer. Nous reviendrons au source de ce mouvement avec des auteurs comme Agnès Varda, Chris Marker ou Alain Resnais, et traverserons quelques frontières européennes pour questionner ces mutations des formes filmiques (Pasolini, Duras, Tarkovski) qui rendent possibles un nouveau rapport au monde.

Evaluation de l'UE : Session 1 : contrôle terminal, écrit 3 h / Session 2 : Rapport

2/ HPI402B Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3

Initiation aux techniques d'écriture de scénario, de tournages et de montages vidéographiques et sonores à partir d'exercices.

Vous devez garder le groupe et l'atelier que vous avez choisi au 1^{er} semestre

Inscription Apogée obligatoire

S'inscrire dans l'atelier qui correspond à la continuité du premier semestre

Groupe 1 : Atelier Série TV : Jean-Christophe Victor

Salle ???

Vendredi de 9h à 13h

6 séances de 4h ou 8 séances de 3h

suite de l'atelier série TV (Fulvia Alberti) du semestre 3

Groupe 2 : Atelier Ecriture du scénario, Olivier Levallois

Salle ???

le lundi de 14h à 17h - 6 séances de 4h ou 8 séances de 3h

Principes de la dramaturgie.

Les êtres humains se nourrissent tout au long de leur vie de milliers d'histoires. Ce besoin semble aussi important pour notre développement et notre survie que celui de manger, de boire ou de respirer. Forgeant depuis la nuit des temps notre esprit, affermissant notre identité et notre volonté de survivre en tant qu'espèce, les histoires jouent un rôle indéniable dans notre apprentissage et notre évolution intellectuelle ou psychologique. Au fil des créations de fictions, durant 2500 ans, des règles empiriques du récit ont émergées et se sont imposées s'appuyant sur le socle de notre identité humaine commune. Ce sont ces principes de l'écriture du récit que nous allons étudier et interroger.

Groupe 3 : Atelier : Le film d'archives, l'image d'archive, moteur de récit :

Jeudi de 13h30 à 16h30, les 8 premiers jeudi du semestre

Laetitia Agostini **salle ???**

Le cours abordera toutes les spécificités et les contraintes du film documentaire à base d'images d'archives. Il s'agira de travailler autour de la méthodologie et d'appréhender l'image d'archives non comme illustration de la parole mais comme moteur d'un récit, et d'analyser et d'interpréter les images (le champ et le hors champ, le texte et le contexte). Tout le travail portera autour de la deconstruction de ces images d'archives telles qu'elles sont montées et dans un second temps autour d'une reconstruction de récit. Chaque étudiant travaillera sur la réalisation et le montage de films documentaires ou de courts métrages construits uniquement autour d'images d'archives. Lors du semestre 4, il s'agira cette fois ci de mélanger images tournées avec images d'archives.

Groupe 4 : Atelier création digitale : Exécution de la web-série

Katia Saleh

Salle ???

Jeudi de 13h à 16 h,

8 séances de 3h

Suite à l'atelier du premier semestre sur la création et la découverte des web-séries, cet atelier vise à définir et à construire avec les étudiants la structure narrative et visuelle de leurs web-séries. Cette expérience permettra aux étudiants de travailler en groupe et de produire un épisode court ou un trailer de leurs œuvres digitales.

Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Echange International

Evaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu du travail (40% de l'UE)
Session 2 : rapport

Bilan des ateliers : projection des travaux filmiques, photographiques ou sonores durant la réunion bilan de semestre 1

HPI4X05	Choix d'1 UE en Lettres modernes		6
---------	----------------------------------	--	---

Choisir un seul cours entre les trois codes proposés HBM4U07, HBM4U08 ou HBM4U09

HBM4U07, « Langue et Style : les débuts de récits » (6 crédits)
Responsable UE : Mathilde Thorel (jeudi 9h-13h) **salle ???**
Groupe unique de 4h/semaine dans une UE à choix **Inscription Apogée obligatoire**
Volume horaire étudiant : 48h

Descriptif de l'UE « Langue et Style : les débuts de récits »

Enseignante : Mathilde Thorel

Ce cours consacré aux caractéristiques et aux enjeux des *incipits* de récit approfondira les méthodes de l'analyse linguistique des textes littéraires en les associant à des exercices de réécriture. Il propose ainsi une **initiation à la stylistique par une approche théorique et pratique**, articulant la présentation de notions fondamentales, l'étude ciblée de textes et des pratiques d'écriture variées.

Ce qui intéresse directement l'analyse linguistique des textes littéraires, c'est d'étudier la **façon dont le langage permet de construire un univers de référence autonome**. Dans cette perspective, ce cours s'attachera principalement à l'étude de l'énonciation, de la désignation et de la caractérisation, ainsi qu'à celle de la phrase.

On rendra les étudiants sensibles à ces enjeux en s'attachant à des **incipits de textes de prose narrative des XIXe, XXe et XXIe s.** – c'est-à-dire les débuts de romans, de nouvelles ou de récits brefs. Les textes étudiés seront distribués au début et au cours du semestre.

Ce cours vous invitera ainsi à réfléchir à la manière dont le langage se constitue comme matière première de la création artistique qu'est une œuvre littéraire, celle-ci construisant son sens à partir de formes linguistiques engagées dans une communication singulière.

Bibliographie indicative :

Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, A. Colin, 2010.

Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

Andrea del Lungo, *L'incipit romanesque*, Paris, Seuil, collection « Poétique », 2003.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : (1 dossier recueillant l'ensemble des travaux d'écriture réalisés au cours du semestre + 1 analyse de texte en temps limité) (coeff.1)
 - Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)
-

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)
-

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : 1 écrit de 3h (coeff.1)
-

HBM4U08 « Théories de l'oralité et pratique de l'oral »

(6 crédits)

Responsable UE : Joël July (jeudi 9h-13h)

salle ???

Volume horaire étudiant : 48h

Ce cours est particulièrement indiqué pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement des Lettres, parce que les concours accordent un crédit important à la séquence de lecture lors des explications de texte et parce que celle-ci a un indéniable pouvoir de captation dans la pratique de la classe. Au-delà, une belle lecture facilite pour l'auditeur la perception du sens.

Ce cours partira d'une réflexion théorique de la **littérature orale** et des genres populaires en s'interrogeant sur les domaines privilégiés où elle s'exerce (encore) : **le conte** (traditionnellement), **le théâtre** (nécessairement), **la poésie orale** et **la chanson** (notamment). Ces genres seront tour à tour analysés dans leur spécificité et les **techniques d'élocution** qu'exigent ces situations de communication particulières.

Mais c'est aussi par une **analyse stylistique** (mise en service des contraintes linguistiques en vertu des intentions littéraires) des textes qu'il faudra passer pour que cette réflexion nous amène à une pratique en conscience de l'oral ; **pratique** que nous accomplirons très **régulièrement** sur des textes d'auteur proposés par l'enseignant (La Bruyère, La Fontaine, Racine, Marivaux, Musset, Hugo, Baudelaire, Verlaine, Zola, Daudet, Rostand, Gide, Colette, Prévert, Giono, Cioran, Anouilh, Sartre, Genet, Tardieu, Cohen, Duras, Dard, Brel, Gary, Renaud, Reza, Lagarce, Delerm, Grand Corps Malade, Gaëtan Roussel, Benjamin Biolay, Bénabar, Emmanuel Darley, Tanguy Viel, Christophe Honoré... une plaquette anthologique sera distribuée) ou apportés par les étudiants. On travaillera tout spécialement sur une mince partie des œuvres suivantes :

- Molière : *Dom Juan* (et le travail de Brigitte Jacques dans la pièce *Elvire Jouvét 40*),
- Céline : *Voyage au bout de la nuit* (et le travail de lecture de Fabrice Luchini).

Quelques ouvrages théoriques en appui de la réflexion :

- Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, 1983, Seuil, coll. « Poétique ».
- Jean-Luc Vincent, *Comment lire un texte à haute voix*, La Bibliothèque Gallimard, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Cette UE est également proposée en option aux étudiants non spécialistes et internationaux.

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : un oral (coeff.1)
-

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : un oral (coeff.1)
-

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : un oral (coeff.1)
-

HBM4U09 Littérature et Arts

6 crédits

Responsables de l'UE : Sébastien Douchet et Mathieu Brunet

Descriptif de l'UE :

Ut Pictura poësis - la poésie est comme la peinture – écrit Horace dans son "Art Poétique". Si la comparaison est, chez le poète latin, seulement destinée à mieux faire comprendre l'art du poète, elle est le

fondement d'un parallèle ou d'une concurrence entre littérature et peinture qui gouverne toute la pensée esthétique classique. Ce cours s'attachera à rendre compte de ces relations parfois houleuses, toujours fructueuses, entre littérature et peinture, de l'Antiquité au XIXe siècle.

☒ Cours commun (– mardi 8h-10h)

salle ??

Le cours commun abordera la relation entre littérature et peinture sous un angle historique, de l'Antiquité au XXe siècle : *Ekphrasis* (description d'une oeuvre d'art), concurrence entre les arts, institutionnalisation de l'art en France sous l'Ancien Régime, notion de goût, rôle de l'art, etc., seront autant d'angles sous lesquels la question sera traitée.

• Cours d'application (2 groupes au choix, voir ci-dessous).

Descriptif des deux groupes au choix : ☒

inscription Gigue obligatoire

° Groupe 1 (vendredi 14h-16h)

salle ???

Enseignant : M. Brunet : **Diderot et la critique d'art** :

Descriptif de l'UE : À partir de 1759, Diderot rédige les comptes rendus de l'exposition de peinture qui se tient, tous les deux ans, au Louvre. Ces *Salons* sont pour lui l'occasion d'une expérimentation très libre d'écriture critique, mais aussi le lieu de formulation d'une théorie esthétique qui modifie considérablement tout à la fois la pensée de l'art, et les rapports entre littérature et peinture.

• Groupe 2 (mardi 10h30-12h30)

salle ???

Enseignant : S. Douchet : **La rivalité entre littérature et arts (moyen âge – xx siècle)**

Descriptif de l'UE : Du Moyen Âge au XXe siècle, la littérature n'a cessé de rivaliser avec les arts. Que ce soit en pratique (faire de la description d'une oeuvre d'art un art, faire de la poésie une musique nouvelle, etc.) ou en théorie (comme en témoignent les très nombreux discours des Muses qui ont été écrits dans des *paragone*, ou comparaison des arts). Le cours étudiera cette rivalité et la façon dont ses enjeux ont évolué au fil des siècles.

• Enseignement à distance (SFAD) :

Peindre la scène. Diderot au Salon Enseignant : Stéphane Lojkine

<https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=34383>

<https://utpictura18.univ-amu.fr/Diderot/SalonsLMDE19.php>

Après la déroute de l'aventure encyclopédique et son échec au théâtre, Diderot, sur la proposition de son ami Grimm, se lance dans la rédaction de comptes-rendus des Salons, les expositions que l'Académie royale de peinture, au dix-huitième siècle, organisait tous les deux ans au Salon carré du Louvre. Présentées comme des lettres familières écrites à Grimm, les *Salons* de Diderot étaient diffusés dans la *Correspondance littéraire*, un journal manuscrit qu'il destinait à une poignée d'abonnées princiers des cours de l'Europe du nord et de l'est.

Diderot se prend au jeu et, des quelques pages du *Salon de 1759*, passe à des volumes en 1765 et en 1767. Pourtant, au départ, il sait très peu de choses sur la peinture, à laquelle il ne s'est intéressé que de fort loin dans l'*Encyclopédie*. C'est à partir de son expérience de théoricien du théâtre qu'il aborde la scène picturale, et c'est à l'efficacité dramatique de la composition qu'il est d'abord sensible. Mais la peinture résiste à une modélisation purement théâtrale: Diderot va découvrir progressivement ce qui, dans la peinture, résiste à la scène. Autour de cette résistance se dessine la voie diderotienne vers l'esthétique : une voie contradictoirement platonicienne et matérialiste, aux antipodes de l'esthétique kantienne.

Evaluation

Session 1, régime standard : • Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1) N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant au premier cours. • Contrôle terminal : 1

écrit de 3h (coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire : • Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)
Session 2 : • Standard et dérogatoire : 1 écrit de 3h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

HPI3X03	UE complémentaires en Lettres ou Théâtre	6 crédits
----------------	---	------------------

Vous devez choisir une UE entre celle de Lettres Modernes *‘Théorie des genres’* et celle de théâtre *‘Théorie des arts de la scène’*.

Attention aux dates des ateliers pratiques, au moment de faire votre choix des UE complémentaires.

HBM4U01	« Théorie des genres » Lettres Modernes (6 crédits)
----------------	--

Responsable UE : Stéphane Lojkin

Formation à distance : oui (C. Flicker / L. Bordes)

Volume horaire étudiant : 48h

inscription Apogée obligatoire

Descriptif global de l'UE :

La notion de genre littéraire est plus ancienne que la notion même de littérature, puisqu'elle remonte à Aristote et à la distinction qu'il opère entre différentes modalités et finalités de la « composition des histoires ». À chaque genre correspondrait donc sa poétique, c'est-à-dire ses règles de composition. Mais, dès Aristote, au système logique qui distribue idéalement les genres s'opposent des pratiques génériques remettant en question de fait les catégories théoriques dont elles se réclament, avec lesquelles elles marquent leurs distances, qu'elles ignorent, ou contre lesquelles elles militent. L'objectif de cette UE est de sensibiliser l'étudiant à cette tension entre théorie et pratique des genres, ainsi qu'à l'historicité des genres, à l'émergence de nouveaux genres, à l'hybridation des genres. Pour ce faire, l'enseignement se partage entre un cours commun, proposant une réflexion critique d'ensemble sur la notion de genre littéraire, et un travail de groupe, dans lequel un genre est étudié dans son évolution historique.

• Cours commun (mercredi 14h-16h par quinzaine)

Cours commun : Théorie des genres littéraires

Enseignant : Jean-Christophe Cavallin

Amphi ??

Le cours commun propose une réflexion générale sur la théorie, l'histoire et la poétique des genres. La notion enveloppe une typologie à dimension variable relevant de deux conceptions contraires : une conception essentialiste ou catégorique, organisée autour de deux grands critères (fiction et diction) permettant de construire les partitions et les hiérarchies génériques ; et une conception conditionnelle conduisant à déconstruire ces partitions dans une réflexion ouverte sur la textualité et les pratiques.

Bibliographie

- Aristote, *Poétique*, Le Livre de Poche
- Northrop Frye, *Anatomy of criticism*, Princeton University Press, 1957
- Käte Hamburger, *Logique des genres littéraires*, trad. P. Cadiot, Seuil, 1986
- Gérard Genette, *Fiction et Diction*, Seuil, 1991, Points-Essais, 2004

- Cours d'application (4 groupes au choix, voir ci-dessous).

Descriptif des 4 groupes au choix :

Inscription Apogée obligatoire

- **Groupe 1 (William Kels, mardi 13h-16h) : L'homme du roman – XVIIe-XIXe siècles : salle ??**
l'horaire ne convient pas aux étudiants en arts du spectacle
- **Groupe 2 (Stéphane Lojkin, jeudi 13h-16h) : Du conte au roman graphique, littérature et cinéma**
salle ???

Le conte apparaît sur la scène littéraire française à la fin du XVIIe siècle : il se présente comme venant de la culture populaire et destiné aux enfants. On découvre aujourd'hui que ces deux données constitutives du genre sont des fictions. À quoi sert donc le conte s'il ne vient pas des nourrices et n'aide pas les petits enfants à dormir, à grandir, à se bien conduire ? On s'interrogera sur les normes, les valeurs, la ou les morales que le conte met en scène et en question, sur sa transformation historique et les nouvelles fonctions qu'il remplit aujourd'hui au sein de la littérature de jeunesse.

Par le biais d'un questionnement sur le genre du conte et ses histoires brèves, l'objectif est de parcourir la littérature française du XVIIe au XXIe siècle et de s'initier à la littérature de jeunesse. En effet, le conte ne s'est pas développé comme un genre autonome : venu apparemment de nulle part, il a progressivement contaminé tous les autres genres, roman, théâtre, poésie, essai. Étudier le conte oblige donc à une réflexion globale sur la notion même de genre et sur les modalités de production et de transformation du genre. Car le conte est aussi le terrain privilégié d'une réinterprétation et d'une hybridation continue de ses matériaux constitutifs : détournant les modèles qu'il convoque, il constitue une véritable fabrique des genres. Le cinéma et le cinéma d'animation ont joué dans ce laboratoire poétique un rôle essentiel.

Chaque semaine sera consacrée à la mise en regard d'un conte et d'un autre document (un autre récit, un film, un texte critique). Un élément essentiel du genre est son rapport à l'image : c'est dans cette perspective qu'on étudiera l'illustration du conte, depuis la gravure jusqu'au roman graphique.

L'évaluation du cours se partagera entre contrôles de lecture, un dossier personnel à préparer sur *Le Cabinet des fées* (une liste de sujet sera proposée en début de semestre, avec liens possibles avec le cinéma) et une dissertation.

Textes au programme

Le recueil des textes à lire sera disponible sur Ametice et distribué sous forme de fascicule. Au programme (textes courts) : Perrault, *La Belle au bois dormant*, *Le Maître chat ou le chat botté* ; Mme d'Aulnoy, *La Belle aux cheveux d'or* ; Mme Leprince de Beaumont, *la Belle et la bête* ; La Fontaine, *Le Corbeau et le renard* ; Rousseau, commentaire du *Corbeau et le renard* dans *l'Émile* ; Sempé et Goscinny, « On a eu l'inspecteur », dans *Le Petit Nicolas* ; Marivaux, *Arlequin poli par l'amour* ; Voltaire, *L'Ingénu*, chap. 4 et *Candide*, chap. 8 ; Benjamin Renner, *Le Grand Méchant Renard* ; Florence Seyvos et Claude Ponti, *La Tempête*.

Filmographie

Walt Disney, *La Belle au bois dormant* ; Cocteau, *La Belle et la Bête* ; Benjamin Renner, *Le Grand Méchant Renard*

- **Groupe 3 (Corinne Flicker, lundi 9h-12h) : L'espace dramatique et le conflit : salle ??**
L'horaire ne convient pas aux étudiants en arts du spectacle
- **Groupe 4 (Elodie-Burle, mardi 10h-13h) : De la canso au(x) poème(s) : quel genre pour le discours amoureux ?**
Salle ???

Berceau du discours amoureux poétique, le Moyen Âge invente des formes littéraires chantant le désir, des corps et des mots. À l'image d'Arnaut Daniel, les troubadours et les trouvères célèbrent la dame et l'amour dans de véritables expériences du verbe qui ont un retentissement moderne. L'étude de ces textes du corpus, associée à la lecture de réflexions théoriques médiévales et modernes, permettra d'aborder la question du genre à partir d'un questionnement traditionnel (systèmes esthétiques au Moyen Âge) et de l'observation de la réflexivité poétique.

Il s'agira aussi de définir des cadres stylistiques, des marqueurs de genre, autour de l'expression du sujet, source, pôle et finalité du discours amoureux.

Textes au programme

Arnaut Daniel, *Fin'amor et folie du verbe* (édition bilingue de Pierre Bec), Edition Fédétrop, collection Troubadours, 2012

L. Aragon, *Les Yeux d'Elsa*, Seghers, 1974, rééd. 2012

Chansons de trouvères (extraits choisis proposés en cours)

Bibliographie

Edmond Faral, *Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle*, Paris, Champion, 1924

Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972

Pierre Bec, *La Lyrique française au Moyen Âge (XIIe-XIIIe)*, A. et J. Picard, Poitiers, 2000

Michel Zink, *La Subjectivité littéraire*, PUF, 1985

Roger Dragonetti, *La Technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise*, De Tempel, 1960

Dominique Billy, François Clément et Annie Combes (dir.), *L'Espace lyrique méditerranéen. Nouvelles approches*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006

Jacques Roubaud, *La Fleur inverse : l'art des troubadours*, Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 2009

• **Enseignement à distance (SFAD) : Le genre dramatique XVIIe – Xxe siècle Enseignante : Corinne Flicker**

Ce cours vise à définir la spécificité du genre dramatique à partir de l'étude de trois grandes pièces du théâtre français et questionne les notions majeures de la dramaturgie : l'action, le personnage à travers la figure du héros confronté à son destin, le temps et l'espace, les tonalités (distinguant la comédie du comique, la tragédie du tragique). Le fil conducteur envisagera la postérité des théories aristotéliennes dans le théâtre classique ainsi que les moments de rupture dans leur réception (bataille d'Hernani, théâtre contemporain). Les étudiants seront invités à réfléchir sur le passage du texte à la scène et, dans le cadre du cours présentiel, pourront assister aux spectacles de la saison des théâtres de la région (La Criée, Gymnase, Jeu de Paume) et être associés aux actions organisées par la Maison du Théâtre d'Aix-Marseille Université (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/la-maison-du-theatre-damu>).

Textes au programme :

Jean Racine, *Phèdre*, Gallimard, coll. Folio classique Victor Hugo, *Hernani*, GF Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, Edition Les Solitaires intempestifs **Bibliographie** : Pierre Corneille, *Trois discours sur le poème dramatique*, éd. B. Louvat et M. Escola, GF, 1999 Jacques Scherer, *La Dramaturgie classique en France*, Nizet, 1990, rééd. 2001 Roland Barthes, *Sur Racine*, Seuil, 1965, *Points-Essais*, 2014 Victor Hugo, *Préface de Cromwell*, GF, 1999 Pierre Larthomas, *Le Langage dramatique*, Armand Colin, 1972, rééd. PUF, 2016 Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre I et Lire le théâtre II*, Belin, « Lettres Sup », 1996

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard : • Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1) N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant au premier cours. • Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire : • Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

Session 2 : • Standard et dérogatoire : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

HDT4U01 « Théorie des Arts de la scène» Théâtre (6 crédits)

Si vous choisissez l'UE "Théorie des arts de la scène" vous devez suivre les deux UE proposés.

HDT401A : **DRAMATURGIE DE LA LUMIÈRE ET DU SON** Nanouk MARTY & Laurent SELLIER
Mercredi 9h-11h **Amphi 7**
Dates à préciser

Si la représentation théâtrale se cristallise autour de la confrontation entre l'acteur et le public, elle trouve sa complexité dans le déploiement de l'espace où se joue cette rencontre. Quelles possibilités cet espace nous offre-t-il ? Comment cet espace se développe-t-il ?

Nous étudierons les enjeux que posent la lumière et le son, en terme de dramaturgie dans une création de théâtre. Nous nous approprierons le vocabulaire, et aborderons la syntaxe de ces techniques à l'usage des praticiens du plateau auxquels cet atelier s'adresse.

Session 1: Évaluation : contrôle continu : écrit de 3h (Scolarité)
Session 2: Évaluation : contrôle terminal : dossier

HDT401B : **ETUDE D'UNE ŒUVRE : Du baroque** Michel CERDA
Mardi 10h-12h **Amphi 7**
Le 26/01, 02/02, 09/02, 16/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03

Eugenio d'Ors prétend dans ce livre que le baroque n'est pas le fait d'une époque ni d'une géographie bien précise mais que cette esthétique se réactualise chaque fois que le monde a perdu son centre, chaque fois qu'il se cherche et/ou se dérobe. L'esthétique baroque serait donc le signal d'une mise en folie du monde, d'une « décentration », d'une dérive ! Esthétique d'une morale et d'une politique. Si nous nous risquons à avancer l'idée que le monde actuel est fondamentalement baroque selon l'idée défendue par D'Ors, nous est-il possible de repérer des formes baroques sur les scènes européennes ou dans d'autres arts comme le cinéma ou l'écriture? Une étude précise de certains chapitres de ce petit livre sera accompagnée de commentaires critiques de spectacles, de films ou d'expositions. Se procurer le livre chez Folio essai ou idées arts/ Gallimard ou d'occasion avec des illustrations.

Session 1 : Évaluation : contrôle terminal : dossier
Session 2 : Évaluation : contrôle terminal : dossier

HPI4U04 « Initiation Théories du cinéma 2 » (6 crédits)

HPI4U06 A THEORIE DU CINEMA 2, CM Jean-Michel Durafour **Salle ???**
HPI4U06 B LECTURE DE TEXTE 2, TD Jean-Michel Durafour **Salle ???**

L'iconologie filmique

Ce cours prend la suite du cours du premier semestre en abordant désormais une question spécifique à l'actualité de la théorie du cinéma. Cette année, nous travaillerons l'iconologie filmique à partir des textes canoniques de l'iconologie en histoire de l'art (Panofsky, Shapiro, Damisch, etc.) et de leurs prolongements dans les études cinématographiques. Les travaux dirigés seront consacrés à l'analyse des textes mentionnés en cours et de quelques cas concrets dans les films suivants : *Psychose*, *La Grande Illusion*, *L'Aventure de Madame Muir*, *Les Tueurs*, *Les Survivants de l'infini*.

Bibliographie indicative

Hubert Damisch, *Le Jugement de Pâris. Iconologie analytique 1*, Flammarion, 1997

Jean-Michel Durafour, « Danaé savonnée », *Débordements*, <https://www.debordements.fr/Danae-savonnee>, 2015

W. T. J Mitchell, *Iconologie. Image, texte, idéologie*, Les Prairies ordinaires, 2018.

Maurizia Natali, *L'Image-paysage. Iconologie et cinéma*, PUV, 1996

Erwin Panofsky, *Essais d'iconologie. Thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Gallimard, 1967

Meyer Shapiro, *Les Mots et les Images*, Macula, 2000.

Luc Vancheri, *La Grande Illusion. Le musée imaginaire de Renoir*, PUS, 2015

Luc Vancheri, *Psycho. La leçon d'iconologie d'Alfred Hitchcock*, Vrin, 2013

HPI4X04 UE générique Langue vivante S5

3 crédits

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir liste des options niveau L2 en semestre 3).

Voir l'offre du LANSAD (explication p.23)

Pour l'inscription dans les groupes, connectez-vous à l'application Gigue : <https://gigue.univ-amu.fr>

Options de langue (LANSAD)

LANSAD : LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiants des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Liste des langues ouvertes en LANSAD : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo-croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Modalités d'inscription

Pour les langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, russe : l'inscription est obligatoire pour tous les étudiants (SFAD compris), sur présentation d'un bulletin de seconde et du relevé de notes du BAC.

Un entretien avec le responsable LANSAD pourra être envisagé de façon à orienter l'étudiant vers le cours de LANSAD approprié à son niveau de langue.

Les inscriptions se dérouleront en salle B118 et B107 : le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h..

A compter du 19 septembre les inscriptions se feront dans les BISES (bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant (scolarité) de votre filière.

Pour les autres langues : L'étudiant indique son choix d'option sur sa fiche pédagogique et la remet au BISE de sa filière ou au secrétariat du SFAD.

ATTENTION cette inscription ne dispense pas de l'inscription sur l'application GIGUE. Pour les cours à fort effectif, il vous sera demandé de vous inscrire dans un groupe de TD

Connectez-vous à l'application : <https://gigue.univ-amu.fr>

Le nombre d'étudiants est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de GIGUE, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen. L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.

Éléments bibliographiques

Initiation :

- J. AUMONT, A. BERGALA, M. MARIE et M. VERNET : Esthétique du film, Nathan 1984.
- J. AUMONT et M. MARIE : L'Analyse des films, Nathan, 1990.
- Martine JOLY, L'Image et son interprétation, Nathan, 2002
- F. VANOYE, Anne GOLIOT-LETE : Précis d'analyse filmique, Nathan coll. 128, 1992.

Ouvrages généraux :

- J. AUMONT : A quoi pensent les films, Séguier 1996.
- J. AUMONT : L'Image, Nathan 1990.
- A. BAZIN : Qu'est-ce que le cinéma ? Cerf 7ème Art, rééd.1987.
- F. BEAU, P. DUBOIS, G. LEBLANC : Cinéma et dernières technologies, INA/De Boeck, 1998.
- D. BORDWELL & K. THOMPSON : L'Art du Film, une Introduction, De Boeck, 2002.
- N. BURCH : Une praxis du cinéma, Folio Essais, rééd.1986.
- N. BURCH : La lucarne de l'infini, Nathan, 1991
- F. CASETTI : Les théories du cinéma après 1945 (1999), Colin
- P. DUBOIS : L'acte photographique, Nathan, 1990.
- M. CHION : L'Audiovision, Nathan, 1991.
- M. CHION : Le son, Nathan, 1999.
- G. GAUTHIER : Vingt leçons + une sur l'image et le sens, Edilig 1982.
- Y. ISHAGHPOUR : Le cinéma, éd. Verdier Poche, 2015
- R. MOINE : Les genres du cinéma, Nathan, 2002.
- D. PAÍNI : Le cinéma un art moderne, Cahiers du Cinéma, 1997.
- V. PINEL : Vocabulaire technique du cinéma, Nathan, 1995.
- A. ROCHE et M.C. TARANGER : L'Atelier de Scénario, Dunod, 1999.

Histoire :

- M.BARNIER, L.JULLIER, Une brève histoire du cinéma (1895-2015), éd. Pluriel, 2017
- A. BAZIN : Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague, éd. Cahiers du Cinéma, 1983
- Pierre BILLARD, L'Âge classique du cinéma français, Flammarion 1995
- J.Michel FRODON, L'Âge moderne du cinéma français, Flammarion 1995
- M. LAGNY : De l'histoire du cinéma, Armand Colin, 1992
- J.L. LEUTRAT : Le cinéma en perspective : une histoire, Nathan, coll. 128, 1992
- M. MARIE : La Nouvelle Vague, Nathan, 1996
- J. MITRY : Histoire du Cinéma (5 vol.), Ed. Universitaires

Dictionnaires :

- Jacques AUMONT et Michel MARIE : Dictionnaire théorique et critique du cinéma, Nathan, 2001.
- J.L. PASSEK : Dictionnaire du Cinéma, Larousse 1986, 1991, 1995, 1998.
- G. SADOUL : Dictionnaire des films, Dictionnaire des cinéastes, Seuil
- B. TAVERNIER et J. COURSDON, 50 ans de cinéma américain, Nathan-Omnibus.

Collections :

Synopsis (Nathan), 128 (Nathan), Ciném'action (Corlet/Télérama), Cahiers du Cinéma éditions.

Revue :

Cahiers du Cinéma, Positif, Trafic (P.O.L.), Cinémathèque (Yellow Now), Admiranda, Vertigo (J.M.Place), Cinergon, Simulacres, Images Documentaires, La Revue Documentaires, Art-Press, Iris; Dossiers de l'INA, Médias-Pouvoirs, Le Monde Diplomatique, Télérama.